

Nombre de Membres

en exercice : 15
 présents : 12
 représentés : 1
 votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt et un le 4 février 2021 à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 27 janvier 2021

PRESENTS : Claude NOMPEIX, René PREVOT, Serge MIO, Marie-Hélène BOUSQUET, Catherine THOMAS, Alain GREIL, Isabelle TICHON, Guillaume LESPINGAL, Catherine LABAYE, Patrick LARRIEU, Jean-Claude DUMONT, Christophe HOTIER, Yohan GARCIA, Didier NEBREDA, Jean-Christophe BONHOURE.

ABSENTS : Serge MIO, Alain GREIL, Isabelle TICHON (ayant donné pouvoir à Catherine LABAYE)

SECRÉTAIRE : Guillaume LESPINGAL

OBJET : ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL - COMMUNE DE GREZILLAC

Délibération n° 21.02.04. / 04

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Marc LURTON du Château « Reynier » 33420 GREZILLAC a sollicité par une lettre du 19 novembre 2019 acquérir une partie du chemin rural Granet/Bouchet bordant les parcelles AL362, AL 445, AL 446, AL 439 lui appartenant.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

Correction de la répartition des votes :

Votes pour : 8

Votes contre : 4

Abstention : 1

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à procéder au lancement de l'enquête publique relative à ce projet

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :

Et de l'affichage en mairie le :

Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
 A Grézillac, le 4 février 2021

Le Maire

Claude NOMPEIX

